

Année 2009

Entreprise de presse

- Entreprise de 175 salariés
- Secteur : Activités récréatives, culturelles, et sportives (audio-visuel, presse...)
- marchand
- Région : Bourgogne

L'entreprise est une entreprise de la presse quotidienne régionale qui édite plusieurs journaux. Elle emploie actuellement 175 salariés.

Lors d'un CHSCT, le Médecin du travail de l'entreprise alerte les membres du CHSCT de l'existence de personnels techniques présentant des situations de souffrance dont l'origine reste imprécise. Une enquête est menée et l'intervention de l'ARACT est retenue par les membres du CHSCT.

Celle-ci réalise une phase d'analyse de la demande approfondie qui confirme l'existence d'une « démotivation du personnel et une fragilisation des individus pouvant porter atteinte à leur santé mentale et physique ». Elle évoque un « climat de crainte et un flou organisationnel dans la répartition des rôles de chacun, notamment du management ».

Elle préconise la réalisation d'un diagnostic approfondi et un accompagnement pour la mise en œuvre de pistes d'amélioration.

La demande :

Les partenaires sociaux sont d'accord sur les points suivants :

- Rechercher les facteurs de stress et de souffrance au travail liés à l'organisation et aux processus de travail, aux conditions et à l'environnement de travail, à la communication et aux facteurs subjectifs, sans que cette recherche ait pour objectif de mettre en cause des personnes.
- Centrer le périmètre de cette recherche sur le service technique même si d'autres situations de souffrance au travail peuvent exister dans d'autres services de l'entreprise.
- Mobiliser le CHSCT dans l'instance de pilotage de cette étude.

Les effets :

Ce projet a débouché sur un plan d'action qui est constitué, notamment des axes suivants :

- Une mobilisation du médecin du travail pour mieux évaluer l'impact des mesures de prévention sur la santé des salariés
- Un repositionnement du rôle du CHSCT en suivi des projets de changement
- Une intégration de l'évaluation des RPS dans le DU
- Une information et une formation des salariés et du management aux RPS
- La mise en place d'une procédure de détection du stress ;

- La mise en place d'un dispositif d'élaboration et de capitalisation des savoir-faire et de formalisation du nouveau process de fabrication du journal avec une évaluation de l'efficacité économique et sociale ;
- Une réorganisation du processus global de fabrication de la pub et la mise en place d'une GPEC ;
- Réorganisation du fonctionnement du service des informations locales.

Une identification de l'impact des réorganisations sur la fonction d'encadrement de proximité est prévue pour 2010.

Subvention attribuée : 15 000 € (Coût global du projet : 47 361,60 €)